

JANVIER 1947 — N° 1 — 35° ANNÉE



FRANCE 1947
JAMBOREE

L'ECLAIREUR DE FRANCE



MANSON

LES GRANDS CHEFS DU JAM

VAN EFFENTERRE Commissaire général du Jamboree, sorti de l'École normale et de l'École d'Athènes. Professeur à la Faculté de Caen. Docteur ès-Lettres. Directeur d'Archéologie et Beaux-Arts de Normandie.

A fait la guerre, où il a laissé un bras. Titulaire de la Croix de guerre et de la Légion d'honneur.

Scout de France depuis 1924.

A assumé pendant l'occupation diverses fonctions clandestines.

Commissaire national Branche Eclaireur pour la zone Nord.

EUGÈNE ARNAUD Chef de Camp.

Eclaireur de France depuis 1927, à Lyon.

En 1929, Commissaire local.

De 1932 à 1936, assure l'organisation et la direction du camp-école préparatoire de la Quarantaine (vallée du Rhône).

Juillet 1935, nommé adjoint du Commissaire national.

Abandonne le métier d'ingénieur chimiste. S'installe à Paris pour se consacrer au Scoutisme. En 1939, est nommé chef de la Délégation scout au Rervermoot de Crieff (Ecosse).

Pendant la guerre, prisonnier à l'Oflag IVD, anime le groupe scout qu'il a fondé.

Rentré en France en 1943.

Commissaire général adjoint aux E.D.F.

JE N'AI CONNU qu'un Jamboree, celui de Birkenhead, en 1929. C'était follement amusant, ça sentait le foin mouillé. L'uniforme n'était de rigueur qu'au-dessus du genou, parce qu'au-dessous du genou on piétinait dans la boue, et les petites misses anglaises nous regardaient avec stupeur pétrir avec nos doigts, dans des couvercles de bonnemaux, la pâte de nos « quatre-quarts » et de nos « tôts-faits ». Les Suisses avaient des installations formidables. Les Polonais des casquettes impressionnantes, et on s'arrachait les kilts écossais. Le Maréchal Liautey était acclamé par la Délégation française, et j'ai ramené la collection complète des tickets de tramways de Liverpool.

Il ne tient qu'à vous de garder du Jamboree de France des souvenirs aussi passionnants pour quand vous serez un vieux bonhomme comme moi.

H. VAN EFFENTERRE.

POURQUOI j'ai le sourire ?

Parce que c'est une aventure magnifique que de préparer un camp où, pendant quinze jours, trente mille garçons, venus de quarante pays différents, apprendront à se connaître et à s'aimer.

Et aussi parce que, chaque fois que je rencontre une difficulté nouvelle, je sais que je peux compter sur l'aide efficace de trois cent cinquante mille garçons et filles, cheftaines et chefs du Scoutisme Français.

Eugène Arnaud



DANS PEU DE JOURS

CE qu'il faut, à l'heure actuelle, c'est que vous preniez une conscience plus précise du fait que le Jamboree se passe dans 223 jours. Ça n'est pas beaucoup pour se préparer et pour être fin prêts.

De quoi s'agit-il, au moment du Jamboree ? Il s'agit peut-être pour certains d'entre vous de venir faire un camp, un camp intéressant, un camp amusant. Bien sûr, mais cela c'est une petite partie de l'aspect de la question. Ce qui est important pour nous, Français, au moment du Jamboree, c'est de bien sentir que le Jamboree nous est une occasion de recevoir le scoutisme international. Le Jamboree nous est une occasion de faire sentir à nos frères étrangers que nous y croyons au scoutisme, que nous voulons les recevoir vraiment comme des frères et que quand les Français croient quelque chose, quand les Français veulent réaliser quelque chose, il le réalisent bien. Et c'est pour cela que je vous demande à tous de sentir qu'il y a, à Paris, un certain nombre de chefs qui sont chargés de préparer le Jamboree. La part de travail qui leur revient est infime et la grande part du travail de préparation de ce Jamboree c'est à vous qu'elle revient, car nous pourrions nous dépenser en vains efforts, car nous pourrions passer toutes nos nuits à travailler d'ici au 9 août, notre travail ne fera jamais ce que doit être le Jamboree, c'est-à-dire un accueil vraiment fraternel des 20.000 garçons et des 2.000 ou 3.000 chefs qui viendront en France à ce moment-là. Cet accueil vraiment fraternel, c'est à vous de le préparer. J'espère que vous y avez déjà songé. Je vous demande d'y songer bien davantage encore et de vous y mettre maintenant à bloc.

Voyons les choses très rapidement, très brièvement. Il y a pour vous trois façons de participer au Jamboree. L'une, c'est d'être une patrouille sélectionnée. J'espère que vous avez fait l'effort nécessaire pour en être, de ceux-là. Mais comme la délégation n'est tout de même pas très nombreuse, je sais qu'il y en a un grand nombre qui ne seront pas sélectionnés. Ceux-là peuvent venir quand même au Jamboree en participant au camp des troupes de passage. Il y aura juste à côté du Jam un camp qui vous est ouvert, où vous pourrez venir passer 48 heures. Il vous suffira de vous inscrire dans le délai voulu. Vous trouverez là un terrain préparé, un ravitaillement, vous aurez des trains qui viendront vous prendre chez vous pour vous emmener et vous ramèneront. Vous pourrez, si vous le désirez, passer deux jours au Jamboree.

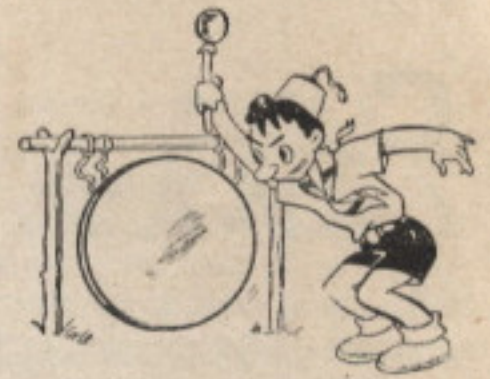
Et vous avez une troisième façon de participer au Jamboree, et cette troisième façon est au moins aussi importante que les deux premières, c'est de vous préparer à recevoir des étrangers chez vous car nous ne voulons pas que le Jamboree soit pour les étrangers seulement un camp de quinze jours dans un petit coin de la France. Nous voulons que ces quinze jours de camp soient complétés par un accueil très chic, soit au moment où ils débarqueront au port ou à la gare frontière, soit le long du trajet qu'ils feront, soit pendant la quinzaine d'hospitalité dans la famille, dans la troupe qui les recevra.

Il y a donc pour vous trois façons de venir au Jamboree. C'est dire que chacun d'entre vous a un travail précis à faire.

*Extraits de l'allocution
du Commissaire Arnaud
à la séance plénière
du Congrès des C.P. à la Sorbonne,
le 28-12-46.*



L'HORAIRE



1) L'horaire journalier est fixé ainsi qu'il suit :

7 h. 30. **REVEIL.**

De 7 h. 30 à 9 h. 30 : Douches autorisées.

De 8 h. 30 à 9 h. 30 : Les campeurs évitent toute activité bruyante susceptible de gêner l'exercice des cultes.

De 8 h. 30 à 10 h. : Distribution du ravitaillement par les magasins d'intendance de sous-camps.

De 9 h. à 11 h. : « Soins journaliers » aux postes de secours.

10 h. 30. **ENVOI SIMULTANE DES COULEURS.**

Début des activités (selon programme du jour).

De 10 h. 30 à 13 h. : Baignade autorisée.

A 10 h. 30 : Ouverture des magasins, des foires et marchés, des bureaux et services de renseignements.

A 11 h. 30 : Ouverture des auberges et restaurants.

A 12 h. : Interruption des activités.

13 h. **DEBUT DES VISITES.**

Les jours de visites : ouverture des sous-camps.

Les Eclaireurs sont en tenue scoute.

A 15 heures : Reprise des activités. Ouverture des cinémas, théâtre et cirque.

De 16 h. à 19 h. : Baignade autorisée.

De 17 h. à 20 h. : Douches autorisées.

19 h. **RENTREE SIMULTANEE DES COULEURS.**

A 19 h. 30 : Fermeture des magasins et bureaux. Les jours de visite, fermeture des sous-camps aux visiteurs.

A 21 heures : Ouverture des feux de camp et cérémonies nocturnes.

A 22 heures : Fermeture des auberges, fermeture des restaurants.

22 h. 30. **CLOTURE DES ACTIVITES.**

Les campeurs regagnent leurs terrains respectifs.

Les visiteurs ayant assisté à un spectacle de nuit quittent le camp.

23 h. **EXTINCTION DES FEUX.**

Aucun bruit ne doit se faire entendre jusqu'à 7 h. 30.

2) Les indications portées en lettres capitales font l'objet de signaux sonores lancés à heures fixes et destinés à l'ensemble du camp ; elles devront être observées par tous.



LES SPECTACLES

Les Jamborees précédents ont fait une large place dans leur programme aux spectacles de tous ordres, feux de camp, sketches, chants, danses, orchestres. Chaque délégation avait coutume de présenter à l'arène une démonstration nationale et folklorique.

Le Scoutisme français désire continuer cette tradition et donner en outre une importance spéciale au jeu dramatique considéré comme une technique scoute. Il tient enfin à ce que le Jamboree soit l'occasion d'un contact des chefs et garçons étrangers avec un théâtre jeune, neuf, et essentiellement issu du Scoutisme.

Pour permettre la réalisation des grandes manifestations communes auxquelles assisteront plusieurs milliers de garçons, une arène de 100 sur 150 mètres, entourée de tribunes et pouvant recevoir 10.000 spectateurs, va être construite. Dès l'ouverture du Jamboree, il s'y tiendra, en hommage au souvenir de B.-P., une grande cérémonie qui réunira la totalité des délégations.

Les feux de camp seront de différentes sortes : généraux, au nombre de trois, les 11, 14 et 16 août, ils devront présenter des numéros pouvant être compris de tous ; malgré la diversité des langues : chants, danses, mimes, etc..., ils auront lieu dans des amphithéâtres pouvant contenir 25-30.000 spectateurs. Il y aura en outre, dans les 15 sous-camps et au camp des chefs de passage, des aires de feu plates destinées à recevoir 2.000 participants.

Un théâtre-cinéma commun est prévu. Ce sera une immense tente dressée dans le Marché et pouvant contenir 600 spectateurs ; pendant les jours de visite, les représentations s'adresseront essentiellement au public civil, elles auront pour objectif de lui montrer les réalisations spécifiquement scoutées : chants, danses, mimes, représentations théâtrales issues du Scoutisme, films amateurs scouts et documentaires ; les autres jours, les représentations s'adresseront aux chefs et aux grands Eclaireurs et auront pour but de leur montrer l'effort accompli par le Scoutisme français pour la création d'un art dramatique empreint d'esprit scout.

D'autres cinémas-théâtres seront répartis dans les cinq foires et dans le camp des chefs de passage : ce seront six grandes tentes de 300-500 places, équipées à la fois pour le cinéma, avec cabine de projection et écran, et pour le théâtre. Les spectacles seront permanents en cas de pluie, ils n'auront lieu qu'en soirée en cas de beau temps. Les visiteurs n'y seront pas admis.

Enfin, pour le cirque, une tente immense de 5.000 places sera montée par des professionnels ; le cirque Amar a déjà donné son accord de principe, il sera secondé par des scouts joueurs de saxophone, apprentis dompteur et avaleurs de sabre.

Pour assurer le fonctionnement de tous ces spectacles, des cadres et un personnel spécial seront affectés aux différentes installations : électriciens, speakers, régisseurs du matériel, manœuvres, services d'ordre, etc...





POLICE-SÉCURITÉ



DANS toute ville quelque peu importante, il y a des policiers, ne serait-ce que pour régler la circulation et renseigner les gens.

Or, le Jamboree sera une ville de 30.000 campeurs avec son trafic de voyageurs et de marchandises, avec ses auberges, ses marchés, ses cinémas, ses théâtres, ses camelots et ses « resquilleurs » (en principe non-scouts) et ses milliers de visiteurs.

Les « Hautes Autorités » ont pensé qu'il fallait doter le camp d'une police, mieux encore d'un service dit de « police-sécurité » qui serait chargé de renseigner les scouts et les non-scouts, de régler la circulation, d'encadrer les défilés et les grandes manifestations, d'éviter les incendies ou de les combattre, d'éviter les noyades, de recueillir les enfants perdus, les animaux errants et les objets trouvés, de « coffrer » les individus dangereux, les picks-pockets, etc... En bref : un grand service discret, mais pas trop cependant (puisqu'on parle même de donner à tous ceux qui travailleront à la sécurité une fourragère rouge), un service courtois (voir n° article de la loi scout) mais ferme quand il le faudra, sans bâton, mais avec jiu-jitsu, etc...

Service inutile pour les éclaireurs ? Voire ! L'habit ne fait pas le moine !

Mais service utile pour tous ceux qui ne respecteront pas la loi et les règlements (tout à fait dans le style police). Aux campeurs de rester dans le style scout. Aux visiteurs de savoir respecter les quelques consignes données.

Quoi qu'il en soit, le Jam aura ses policiers, c'est-à-dire des Routiers et des Chefs ayant accepté de remplir les missions, grandes ou petites, permanentes ou temporaires, pour que tout aille aussi bien que possible dans le meilleur des Jam.

500 policiers environ répartis en trois grandes sections : police générale, circulation, sécurité fluviale, c'est à peu près ce qu'il faut pour assurer un minimum d'ordre, les jours de grande affluence.

Quant au « patron » de ce service, ce sera un scout chevronné, habitué des rassemblements nationaux et internationaux, vieux technicien du Mouvement éclaireur, ancien assistant de Chamarande, ayant passé par tous les postes, ou presque, de son Association, et qui a longtemps pratiqué et les hommes et le camp.

Gouailleurs ou non, les campeurs auront à cœur de faciliter la tâche de leurs frères « policiers », en respectant tout simplement la loi scout et les consignes, sinon les « articles » ajoutés pour l'occasion.

S'il en est ainsi, les « agents » du Jam pourront, à l'intérieur du camp des éclaireurs, « se balader tout le temps ». Ils auront assez à faire d'ailleurs, au camp public et aux alentours mêmes du camp, qu'ils soient de la police générale, de la circulation, de la sécurité fluviale, ou pompiers, s'il fait beau, s'il fait sec, si de trop nombreux visiteurs, se transformant en campeurs improvisés, fourmillent dans les bois à proximité de l'enceinte du Jam.



MARCHÉS ET FOIRES

Lorsque les Grecs assiégeaient Troyes, leurs innombrables tentes formaient autour de la ville un Camp sur la destinée duquel les dieux veillaient, dirigeant leurs actes, pourvoyant à leurs besoins.

Les temps ont évolué... Lorsque le Jamboree réunira 30.000 campeurs, c'est seulement sur la prévoyance des organisateurs qu'ils pourront compter pour leur confort et leur joie. Rien ne doit manquer à Moisson de ce qui constitue une ville moderne et bien organisée... rien, pas même un Marché et des Foires où l'on doit pouvoir trouver tout ce que l'on désire.

LES MARCHÉS

Seront constitués par des « boutiques » tenues par de véritables commerçants : ceux-ci loueront le terrain sur lequel ils installeront leurs marchandises, ils devront se soumettre aux exigences prévues dans un contrat qu'ils signeront avec l'Administration du Jam.

Il est prévu dans le marché central :

DEUX RESTAURANTS : l'un offrant des repas simples, que l'on pourrait mettre dans la catégorie « B », l'autre d'une classe supérieure que l'on pourrait mettre dans la catégorie « A ». Outre les deux repas, ces restaurants deviendront « Maison de Thé ». Les campeurs pourront venir là, changer « l'ordinaire du cuisinier » et faire des « invitations ».

DES MAGASINS DE PHOTOGRAPHIES : dans lesquels (sans marché noir) il sera possible de trouver des films et des plaques.

DES LIBRAIRIES : où s'étagent des ouvrages en « Tour de Babel », imprimés en chinois, en arabe, en toutes les langues, pour tous les pays.

DES TIMBRES : de toutes formes et de toutes couleurs, avec le Dragon impérial, le Palmier du Dahomey, l'effigie du Président Roosevelt pour les philatélistes.

UN OPTICIEN : pour les scouts myopes et batailleurs qui casseront leurs lunettes.

UN PHARMACIEN : avec des boules de gomme pour les enrhumés des trop longues baignades, et des pastilles de Vichy pour les estomacs fatigués d'avoir trop mangé de gâteaux (sans doute aura-t-il en réserve d'autres pastilles ou poudre de perlimpinpin, mais qui donc en aurait besoin dans la saine vie du Jamboree ?).

UNE BANQUE : pour les ouvertures de comptes, réceptions de chèques, échanges de devises.

UNE AGENCE DE VOYAGES : qui donnera aux étrangers tous les renseignements sur leurs pays respectifs et sur les beaux coins de France à visiter : Gorges du Tarn... Padirac... Rocamadour.

LES FOIRES

« Est »... « Ouest »... « Sud »... « Nord »... « Centre »... ce n'est pas la Rose des Vents, mais les foires de sous-camps et du camp des Chefs de passage tenues par un personnel entièrement scout.

DES AUBERGES : avec les spécialités du pays : saucisson de Lyon ou nougat de Montélimar.

DES SCOUTS-SHOPS : pour objets strictement nécessaires au campeur.

DES EPICERIES : fournissant tout ce que ne comporte pas la distribution réglementaire de l'intendance.

DES PAPETERIES : pour les amateurs de mémoires ou de reportages et surtout... des **PÂTISSERIES** sans tickets avec crème pâtissière d'avant-guerre.

Des ateliers d'artisan : photographes, cordonniers, des « salons » pour les coiffeurs...

Avis aux amateurs, il y a place pour toutes les bonnes volontés et pour tous les talents.



LE PROGRAMME

JOURNÉE	CARACTÈRE GÉNÉRAL	ACTIVITÉ DOMINANTE	VISITEURS	ARÈNE
MERCREDI 6 JEUDI 7 VENDREDI 8	Arrivée des Délégués FRANÇAISES ETRANGÈRES	Installation Accueil		
SAMEDI 9	Ouverture	Installation		Cérémonie d'ouverture
DIMANCHE 10	" Découverte du JAMBOREE "	Inauguration		
LUNDI 11	Contacts	Jeu de contacts	Louvetoux Enfants des Ecoles	Démonstrations Nationales
MARDI 12	Première Journée des Patrouilles	Challenges de Pat. par Sous-Camps		Démonstrations Nationales
MERCREDI 13	Deuxième Journée des Patrouilles	Challenges de Pat. pour le Camp		Démonstrations Techniques
JEUDI 14	Journée officielle		Officiels Presse	Démonstration française
VENDREDI 15	Visite Publique		Grand Public	Démonstrations Nationales
SAMEDI 16	Visite Publique	Grand Jeu International	Grand Public	Démonstrations Nationales
DIMANCHE 17	Visite des Associations Féminines		Associations Féminines	Démonstrations Nationales Cérémonie d'action de grâce
LUNDI 18	Clôture		Grand Public	Adieux
Mardi 19 Mercredi 20 Jeudi 21 Vendredi 22 Samedi 23	Excursions Départ	Démontage remise en ordre		

ME DU JAM

FEU DE CAMP	CONGRÈS	CULTES	DIVERS
	Presse Scoute	Israélite	
Sous-Camps	Espérantistes	Catholique Protestant	
Général	Philatélistes Médecins Scouts		
Troupes	Vieux Chefs Médaillés de Sauvetages		
Sous-Camps	Brevetés de Gilwell		
Général	L'Art Scout		
Troupes	Chefs Catholiques	Catholique Musulman	Scoutisme Marin
Général	Scout Alpin Club	Israélite	
Sous-Camps	Extension	Catholique Protestant	Scoutisme de l'Air
	U.C.J.G.		
	Conférence Internationale du Scoutisme		

CEUX QUI SOUHAITENT PARTICIPER AU JAMBOREE EN SE CROISANT LES BRAS...

LE SERVICE DE SANTÉ

Nous souhaitons qu'il n'y ait rien à faire pour nous au Jam !... Mais il est de notre devoir de prévoir que, dans une ville de 50.000 habitants, il peut y avoir des blessés, des malades.

« Etre prêts »... « Servir »... double devise du Scoutisme qui ne peut s'imposer avec plus d'évidence...

Le Service de Santé du Jamboree comprend des postes de secours et un hôpital.

Les postes de secours destinés aux premiers soins efficaces et aux transports rapides sont répartis à raison de un par sous-camp, un pour le camp marin (pour les mauvais nageurs), un pour l'arène (pour les aerobates malchanceux), un pour le feu de camp.

C'est, de plus, au médecin du poste de secours qu'incombe la surveillance de l'hygiène du sous-camp ; il aura sous ses ordres : médecin-adjoint, infirmières, routiers (brancardiers et surveillants).

L'Hôpital. Dans une installation matérielle aussi confortable que possible, des soins d'une qualité technique, égale à celle des meilleurs hôpitaux, seront assurés par des spécialistes qualifiés dans toutes les branches de la médecine et de la chirurgie.

Grâce au matériel fourni par l'armée, une installation très complète sera réalisée, comprenant des services de consultations et d'hospitalisation : services de vaccinations, de radiographie, d'ophtalmologie, cabinet dentaire, pharmacie et laboratoire seront installés sous la tente, mais il est prévu une confortable baraque pour la salle d'opération (nous espérons bien que celle-ci ne servira en fin de compte que de salle d'exposition pour montrer le degré de perfectionnement auquel peut atteindre une installation de ce genre dans un Jamboree de France).

Un personnel annexe nombreux pour le secrétariat, la buanderie, la cuisine, etc... veillera à la bonne organisation de cet hôpital modèle, et, partant, au bien-être de tous.

ATTENTION !

Le docteur Lazare, chef du service de santé au Jamboree, exige pour tous les membres de la Délégation Française, ainsi que pour les routiers, chefs-taines et chefs, des divers services, les certificats de vaccination suivants :

— Vaccination anti-variolique datant de moins de 4 ans.

— Vaccination triple : anti-tétanique, anti-diphthérique, anti-typhoïdique, datant de moins de 2 ans.



LES PARTICIPANTS ETRANGERS

AUTRICHE.....	200	HONGRIE.....	500
AFRIQUE DU SUD.....	100	INDES ANGLAISES.....	200
ARGENTINE.....	35	IRAK.....	12
ARMÉNIE.....	140	IRAN.....	35
BELGIQUE.....	2.000	ISLANDE.....	35
BRESIL.....	35	ITALIE.....	500
CHILI.....	35	LICHTENSTEIN.....	35
CHINE.....	19	LUXEMBOURG.....	400
COLOMBIE.....	35	MEXIQUE.....	50
COSTA-RICA.....	35	NI ARAGUA.....	35
CUBA.....	35	NORVEGE.....	500
DANEMARK.....	700	PÉROU.....	35
ÉGYPTE.....	35	PHILIPPINES.....	35
ÉQUATEUR.....	35	POLOGNE.....	500
ÉTATS-UNIS.....	1.500	PORTUGAL.....	35
FINLANDE.....	100	RÉPUBLIQUE DOMINICAINE..	35
GRANDE-BRETAGNE.....	8.000	SALVADOR.....	35
GRÈCE.....	35	SUÈDE.....	300
GUATÉMALA.....	35	SUISSE.....	1.000
HAÏTI.....	35	SYRIE.....	35
HOLLANDE.....	1.000	TCHÉCOSLOVAQUIE.....	600
GR ND LIBAN.....	35	VÉNÉZUÉLA.....	35



Scouts Hollandais à Association Jamboree - Paris - FRANCE

Ce que nous désirons voir après Jam : le Métro. - Stop. -
Laissez a nos gosses possibilité circuler dans métro.
- Stop. - A bientôt.

Signé : Scouts Hollandais.

SIMPLES QUESTIONS

— Que penses-tu si, dimanche prochain, ton chef te donnait pour consigne de quitter ton domicile, gagner le local de troupe, partir avec ta patrouille et faire toute la sortie, avec son programme habituel : jeux, technique, cuisine, parcours Hébert, en conservant toujours les yeux bandés, sans même un peu de jour par-dessous ?

— Quelle serait ta réaction si, le dimanche suivant, au lieu des yeux, tu devais fermer les oreilles à tous les bruits, ne plus entendre et... ne pas parler ?

— Comment te comporterais-tu, toi, vieil éclaireur peut-être, si, frappé de l'une de ces terribles maladies qui vous paralysent et vous obligent à demeurer allongé sur un lit, tu ne devais plus profiter du soleil, des arbres, qu'au hasard d'un geste amical : fenêtre ouverte ou promenade en voiturette dans quelques jardins ?

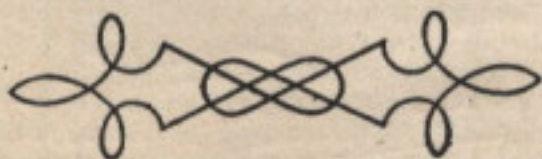


As-tu songé parfois que des garçons de ton âge vivent les yeux clos à la lumière du soleil ? Que d'autres, les oreilles fermées à tous les sons, n'apprennent à parler qu'avec les plus grandes difficultés : ils lisent sur les lèvres des mots qu'ils tentent de répéter avec peine ? Sais-tu enfin que beaucoup dont les jambes, les bras, les reins, refusent leur service, vivent sans cesse couchés, ou, pour les plus..... favorisés, assis dans une chaise roulante qu'ils manœuvrent avec leurs bras ?

Ils sont nombreux, hélas, et c'est pour eux que des chefs et des cheftaines ont créé le *Scoutisme d'Extension*, grâce auquel aveugles, sourds-muets ou allongés apprennent à jouer, à aimer la nature, à pratiquer la loi scout.

Tu rencontreras de ces garçons au Jamboree. Un camp spécial est organisé à leur intention. Ils y vivront, autant que possible, la vie scout normale. Beaucoup de choses leur échapperont, sans doute, mais nous ferons tous en sorte qu'ils découvrent des activités, des joies, des amitiés qu'ils n'oublieront pas.

Une dernière question : Que feras-tu, avec ta patrouille, pour montrer à ces frères scouts que, pas plus que les différences de races ou de langues, le handicap dont ils sont les victimes — pleines de bonne humeur et de cran, — ne les sépare de la grande fraternité mondiale des éclaireurs ?



LES TRANSPORTS

L'ACHÈVEMENT des 30.000 scouts participant au Jamboree, des milliers de visiteurs, la visite de Paris et des grandes régions touristiques de France par les délégations étrangères, le transport du matériel de camp, des matériaux de toutes sortes pour l'installation du camp, du ravitaillement, etc... posaient des problèmes variés, nombreux, parfois délicats et souvent inédits. Pour les résoudre, la S.N.C.F. a créé un bureau spécial de transports, recruté parmi les scouts de ses services, mis à la disposition de l'Association du Jamboree.

Le fer, la route, l'air et l'eau seront utilisés pour desservir le camp. Moisson est situé au bord de la Seine, à 7 kilomètres des stations de Bonnières et Rosny, petites gares de la ligne Paris-Le Havre et reliées par une route de G.C. de 6 kilomètres.

Pour les transports fluviaux, scouts, marins ou délégations arrivant par bateau, marchandises amenées par péniches, un appontement sera construit par les pontonniers du Génie.

Pour les relations aériennes, le champ d'aviation de Mantes (fréquenté par le Scoutisme de l'Air), situé à 10 kilomètres du camp, sera amélioré. De plus, un petit terrain plus proche, doit être aménagé pour les avions-taxis.

Par route, on accède au Jamboree par l'auto-route de l'ouest, la Nationale 13, Paris-Cherbourg, dite route de « Quarante sous », et la pittoresque route de Moisson, qui suit la Seine. Pour doubler cette dernière voie insuffisante une nouvelle route sera construite sur 4 kilomètres. Différents passages de la Nationale seront améliorés, des déviations réalisées.

Enfin, les transports les plus importants s'effectueront par fer. La ligne Paris-Le Havre était, avant guerre, doublée entre Paris et Mantes, mais depuis 1944 la voie de la rive droite par Argenteuil est coupée à Conflans par suite de la destruction du célèbre pont Eiffel. La voie de la rive gauche, par Achères, à peine suffisante pour le trafic actuel, ne pouvait permettre la circulation des nombreux trains supplémentaires du Jamboree. La reconstruction du pont Eiffel devait être terminée en 1948 seulement, mais devant l'importance nationale du Jamboree, la S.N.C.F. a décidé de faire accélérer les travaux au prix de mille difficultés, et ce pont doit être ouvert à la circulation pour Pété 1947.

Or, il est impossible d'envisager la construction d'une voie jusqu'au camp même, et les installations des deux stations voisines sont beaucoup trop restreintes pour faire face au trafic prévu. Il fut donc décidé d'aménager une gare spéciale, « Rosny-Jamboree ». Cette gare comportera deux quais pour la réception des trains, d'importantes installations pour le garage des rames (ce qui représente 7 kilomètres de voies ferrées), des postes d'aiguillage, de régulation, enfin tout l'aménagement d'une gare moderne, éclairage, sonorisation, etc...

Pour se rendre de la gare au camp, on ne concevrait pas une file de scouts et de visiteurs s'échelonnant sur les 7 kilomètres du trajet. On a donc prévu un service d'autobus pour lequel 200 véhicules seront nécessaires. Alignés en files le long des quais pour faciliter et accélérer le transbordement des voyageurs, ces autobus partiront en convoi vers le camp. Les 200 chauffeurs seront logés sur place dans un camp spécial où ils trouveront dortoir, réfectoire et foyer. Un convoyeur scout accompagnera chaque autobus pour assurer la police de la voiture, le contrôle des billets et... donner le signal du départ.

Les délégations françaises et étrangères arriveront par 40 trains spéciaux, directement à Rosny, ce qui soulève des problèmes difficiles pour trouver le matériel nécessaire à une période de l'année où l'afflux des voyageurs impose le dédoublement de nombreux trains, alors que le parc des voitures de la S.N.C.F., malgré sa remise en état, reste à peine suffisant. Aussi certaines délégations viendront-elles directement dans leur train.

Après le Jamboree, les scouts étrangers viendront visiter Paris et l'Île-de-France, ce qui représente un total de 15.000 voyageurs embarqués chaque matin dans le plus bref délai, car aucun ne désire se lever trop tôt et tous voudraient être de bonne heure dans la capitale.

Les horaires de tous ces trains spéciaux français et étrangers seront prévus dès le mois de mars, car ils doivent s'intercaler entre les trains réguliers.

Voilà qui donne une petite idée de l'ampleur du transport des voyageurs, mais d'autres problèmes aussi compliqués se posent pour les marchandises.

Avant le Jamboree, des tonnes et des tonnes de matériaux de toutes sortes parviendront à Rosny pour les installations fixes d'eau, d'électricité, de bâtiments, etc..., puis arriveront les vivres non périssables qui seront stockés dans les sous-camps.

Avant l'ouverture, le matériel des délégations devra être rapidement acheminé jusqu'aux emplacements des troupes pour que celles-ci puissent en prendre livraison dès leur arrivée. Pendant le Jamboree, chaque nuit, une douzaine de wagons chargés de vivres arriveront à Rosny et devront être livrés aux Intendances avant le réveil.

Pour effectuer ces transports de marchandises de la gare spéciale à Moisson, une centaine de camions militaires seront utilisés dès le printemps.

Le personnel affecté aux transports doit être à la mesure des moyens mis en œuvre, et, en plus des trois ou quatre cents chauffeurs civils et militaires, des agents S.N.C.F., du personnel civil, de nombreux routiers et chefs seront indispensables pour assurer la bonne marche de ce service vital pour la préparation et la vie du camp : convoyeurs, chefs de convoi, chauffeurs, manutentionnaires, secrétaires, guichetiers, agents de renseignements, etc... Leur effectif total dépassera 500.

Tels sont les éléments mis en œuvre dans ce domaine particulier pour la réalisation du Jamboree.





JAMBOREE FRANCE

EDITION FRANÇAISE

JEUDI

7 Août 1947

L'O.N.M. annonce : Beau temps. - Vents faibles à modérés. - Température en hausse.

INTERVIEW DANS UN MIROIR... CLAUDE VALLETTE ME PARLE DU JOURNAL DU JAMBOREE

J'ENTRAI dans un bureau, je m'approchai de la cheminée. Elle était surmontée d'une paroi de verre qui semblait revêtue d'une couche argentée. Tournant mes regards vers cette vitre, j'aperçus à travers le Commissaire Claude Vallette, directeur du journal du Jam.

— Je suis venu, lui dis-je, pour te demander des tuyaux sur le journal du Jam.

— Je te répondrai volontiers, à titre fraternel et confraternel, bien que je sois plus habitué à interviewer qu'à l'être moi-même... Que veux-tu savoir ?

— Le signalement et les signes particuliers de ce journal.

— Il s'appellera, me répondit son directeur: « Jamboree-France ». Il paraîtra tous les jours, pendant toute la durée du Jam, et également deux ou trois jours avant et après. Son aspect général sera exactement celui d'un grand quotidien, avec un éditorial, des reportages sur les principaux événements survenus au camp, des dessins, des photos...

— Et le même format ?

— Non, la moitié du format ordinaire, mais comme il aura huit pages, il contiendra autant de matière qu'un grand journal. Je prévois un tirage quotidien de 50 à 60.000 exemplaires environ. Ces journaux seront mis en vente chaque matin dans l'enceinte du camp, grâce à une centaine de scouts qui serviront de vendeurs bénévoles.

— Mais ceux qui ne pourront



CLAUDE VALLETTE, QUI FUT AUSSI LE BRILLANT RÉDACTEUR EN CHEF DE NOTRE SYMPATHIQUE CONFRÈRE "SOIS-PRÊT"

pas participer au Jam ne pourront-ils pas en être quand même lecteurs et avoir ainsi, toutes fraîches, des nouvelles complètes du Jamboree ?

— Si, naturellement. Chacun pourra s'y abonner à l'avance. Les journaux scouts donneront tous les détails sur ces abonnements, en temps utile.

— Et que trouvera-t-on d'autre dans « Jamboree-France » ?... Ne sera-t-il rédigé qu'en français ? Y aura-t-il beaucoup d'illustrations ?

— Il y aura encore des échos, des jeux, des renseignements précis sur toutes les délégations, une rubrique d'informations mondiales pour les campeurs étrangers qui voudront avoir des nouvelles de leur pays. Le journal sera rédigé en partie en français, en partie en anglais, mais certains reportages importants seront également écrits en d'autres langues ; et une page entière de photos illustrera les événements de la veille.

— Ce sera donc un gros travail, celui d'un véritable grand quotidien ?

— Naturellement, et un travail auquel s'ajoutera l'obligation de transmettre par lignes de téléphone directes, par liaison rapide en auto sur l'auto-route de l'Ouest, ou même par avion, les toutes dernières nouvelles, jusqu'à Paris où le journal sera tiré dans une grande imprimerie, puis celle de transporter les journaux imprimés jusqu'à Moisson.

Mais, grâce à l'effort de tous les journalistes, photographes, dessinateurs, secrétaires et vendeurs scouts, nous espérons donner à tous les scouts et même aux autres un reflet fidèle et moderne de ce camp formidable que sera le Jamboree Mondial de la Paix.

Puis, je partis, tandis que mon interlocuteur disparaissait dans la buée qu'avait déposée sur la glace notre conversation.

ARA-QUI-RIT.

ANECDOTES D'ANTAN

1920 : « Jamboree » à l'Olympia de Londres. Des fiches de couleurs avaient été préparées pour que chacun aille dans son « quartier » souvent son pays. Mais hélas, au cours du transport de ces fiches, un accident survint et toutes se mêlèrent. Il est trop tard pour refaire un classement, on distribue les fiches au hasard et les nationalités sont mêlées. On tremblait que des incidents diplomatiques ne surgissent.

Tout se passe très bien ; la fraternité des Eclaireurs est formidable. Depuis, il est de tradition de brasser entre elles les nationalités de garçons dans le camp de « Jamboree ».

A ce même « Jamboree », B.-P. visite les contingents en inspectant celui du Transvaal, il a la surprise d'être salué par trois jeunes boyscouts dont les pères s'étaient battus contre lui à Mafeking.

1929 : « Jamboree » des 21 ans du scoutisme. A cette occasion 700.000 fr. sont réunis sur l'initiative des Danois pour offrir un cadeau à B.-P. Les chefs danois s'adressent à lady B.-P. pour savoir ce que son mari désire... Astucieusement questionné par sa femme, B.-P. demande... une paire de bretelles, car il venait de casser les siennes.

Aussi, le 10 août, cette fameuse paire de bretelles est remise à B.-P. en même temps que le cadeau officiel : une Rolls-Royce avec remorque de camping et un chèque de 2.800 livres sterling.

Toute la journée du 10 août, B.-P. s'est promené à travers le Jam avec les bretelles par-dessus sa veste.

NOTRE COUVERTURE :



Voici l'affiche du Jam que les scouts du monde entier verront sur les murs de leur ville. Elle a été dessinée par MAXINGRAND, Chef des Relations Extérieures au Jam, maître verrier et décorateur, membre du Salon d'Automne.

DEMAIN : notre grand reportage sur l'arrivée des Eclaireurs du Guatemala.



JAMBOREE-FRANCE

est exécuté par des Eclaireurs syndiqués.

PETIT GUIDE DES CONVENANCES POUR LE JAM

A entendre parler certains éclaireurs, on a l'impression que ce qui a, pour eux, le plus d'attrait dans le Jam, c'est qu'il fournira l'occasion d'une vaste foire aux échanges.

Un garçon ne me disait-il pas l'autre jour :

— Avec un insigne d'Ecuyer, j'aurai certainement 10 paquets de chewing-gum !

C'est un fait très caractéristique de notre époque, où le « trafic » et les « petites combines » sont monnaie courante. Il est certain que dans n'importe quelle exposition internationale qui se tiendrait actuellement, nombreux sont ceux qui essaieraient de faire des échanges intéressants. Mais c'est justement parce que le Jam est quelque chose de très spécial, parce que nous allons nous retrouver entre scouts du monde entier, entre frères vivant la même Loi, que nous devons nous interdire ces mesquineries.

Encore faut-il le dire aux éclaireurs, les mettre en garde contre les tendances de la triste mentalité actuelle. Car il n'y a pas que la question des échanges : il y a celle de la politesse, de la tenue, de la présentation, etc...

Et c'est pourquoi, je crois, que chaque C.P. devrait rédiger, avec sa patrouille, un petit *Guide des convenances*, qu'il afficherait ensuite en bonne place au mur de son local.

On pourrait, par exemple, y lire :

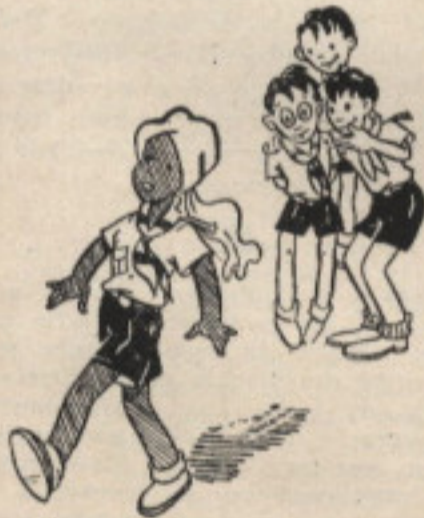
❑❑ Un Eclaireur n'échange pas son insigne de promesse.

❑❑ On échange loyalement, pour enrichir le Livre des Légendes de la patrouille ou sa collection personnelle de beaux souvenirs, mais pas dans l'espoir de « trafiquer » ou de réaliser une « bonne affaire ».

Au Jam, l'Eclaireur doit mettre son point d'honneur à avoir un uniforme réglementaire. Il ne se chamarré pas d'insignes étrangers pour se faire remarquer.

❑❑ Il serait peu scout de se moquer d'un étranger et de lui raconter des bêtises parce qu'on sait qu'il ne comprend pas le français.

❑❑ S'il est permis de demander des autographes aux grands chefs que l'on rencontre, encore faut-il le faire courtoisement, poliment, avec tact et au moment opportun.



Au fond, tout ceci n'est qu'une simple liste des quelques règles les plus élémentaires du savoir-vivre. Je laisse aux C.P. le soin d'achever et de mettre au point, avec leur patrouille, ce petit *Guide des convenances*.

Ce n'est pas tout de faire des exploits mirifiques, de réaliser des aventures étonnantes.

Je pense même que c'est peu, si chaque garçon n'a pas ancré dans son cœur ces beaux principes qui nous font sentir qu'il y a des choses qu'un éclaireur fait et d'autres qu'il ne fait pas.

Le C.P. sans patrouille.

pour sécher

DES LARMES...



Beaucoup d'entre vous, lisant dans cette revue les belles descriptions du Jamboree, se disent avec tristesse : « Hélas ! tout cela n'est pas pour moi, je n'aurai pas la chance d'être sélectionné ! et je ne verrai le Jam qu'au cinéma ! »

Ils ont tort. Tout garçon de la Branche Eclaireur peut prendre contact avec le Jam. Car, s'il n'est pas sélectionné, il peut venir avec sa troupe (ou avec la troupe voisine) au « Camp des Passereaux ».

Ce camp (un très beau terrain de cent hectares), est situé tout à côté du Jam lui-même. Les troupes pourront y venir (à condition qu'elles se soient inscrites à temps) pour quarante-huit heures.

Ainsi donc tu pourras, pendant deux jours, vivre de la vie du Jam : assister à un feu de camp grandiose, à une démonstration nationale — échanger ton chapeau contre un turban hindou ou une casquette polonaise —, apprendre comment se dit : « Tu es un frère », en dix langues différentes, et noter sur ton carnet cent astuces de camp absolument inédites.

Tu veux le faire ? Tu le feras... à condition que tu aies la sagesse, dès maintenant, de mettre de côté l'argent qui te permettra de payer les frais de voyage et de séjour (cela est aussi nécessaire pour ceux qui sont sélectionnés que pour ceux qui ne le sont pas).

Alors, c'est dit ? Rendez-vous, pour ceux qui sont recalés à la grande compétition, au Camp des Passereaux, en août 1947.

A bientôt, petit frère.

P.-L. PHILIPPE,
Chef du Camp des Passereaux.

et maintenant...

UN MOYEN SUR D'ALLER AU JAM

C'est de jouer d'un instrument de musique utilisable dans une fanfare :

Clairon, Trompette, Fife, Cor, Tambour, etc...

Car nous avons besoin de fanfares scouts pour orchestrer les grandes manifestations de plein air du Jamboree.

Si tu sais déjà jouer d'un de ces instruments, si tu en possèdes un, si tu peux apprendre à en jouer, fais-toi connaître immédiatement au :

Service Spectacle du JAMBOREE

6, rue Ampère, Paris, 17^e (Tél. : Wag. 45-50)

Un répertoire te sera communiqué et tu devras, au cours de l'année, travailler individuellement ta partition. Avant le Jamboree, tous les éléments seront regroupés pour les répétitions d'ensemble des fanfares.

Si tu habites Paris, fais-toi inscrire, dès maintenant, à la fanfare de la Région Parisienne.



REVUES DES ÉCLAIREURS DE FRANCE

L'Association des ÉCLAIREURS DE FRANCE, association masculine neutre du Scoutisme Français, édite les revues mensuelles suivantes :

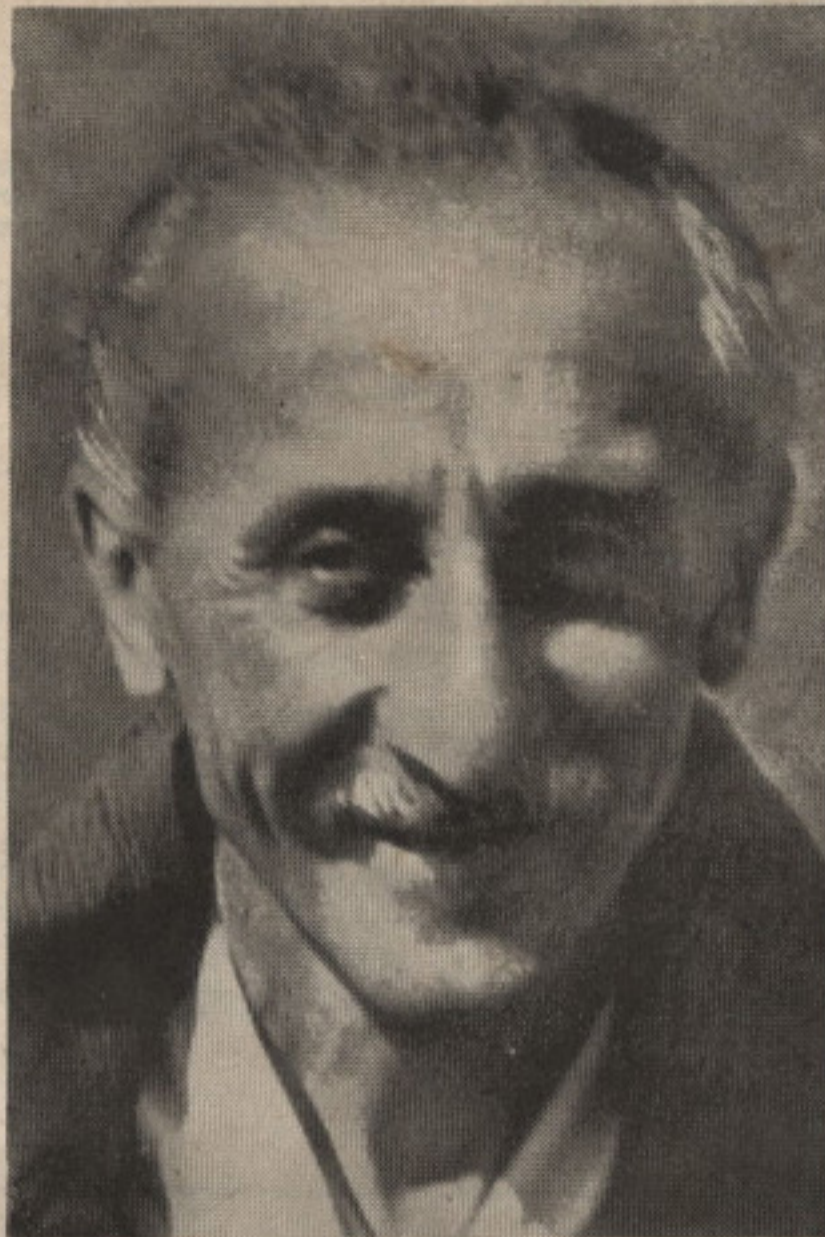
LE CHEF, organe officiel des Chefs du Mouvement. **Abonnement** : 80 francs. **Prix du N°** : 10 francs.

LE ROUTIER, revue des clans de routiers et des équipes neutres d'éclaireuses aînées (garçons et filles de 16 à 20 ans). **Abonnement** : 180 francs. **Prix du N°** : 20 francs.

L'ÉCLAIREUR DE FRANCE, revue des troupes d'éclaireurs (garçons de 11 à 16 ans). **Abonnement** : 70 francs. **Prix du N°** : 10 francs.

Rédaction, Administration, 66, Chaussée d'Antin, Paris (9^e). C.C.P. : PARIS 44-52. Adresse télégraphique : FÉDÉ-PARIS. Téléphone : TRINITÉ 59.88.

Pour ceux qui voudraient se mettre en rapport avec notre Mouvement, nous leur conseillons de nous écrire, 66, Chaussée d'Antin, Paris (9^e). Nous leur indiquerons l'adresse de la Province E.D.F. la plus proche de leur domicile.



VIEUX CASTOR

Regarde le bon sourire de Vieux Castor. Regarde-le une dernière fois. C'est le sourire d'un homme infiniment bon, infiniment généreux, qui a consacré toutes les heures de sa vie, depuis plus de 26 ans, aux Eclaireurs de France.

Si tu es Eclaireur dans un Mouvement solide et actif c'est à lui que tu le dois.

En 1921 le scoutisme était en danger de mort. Le Mouvement était peu compris du public qui voyait en lui un jeu de peaux-rouges ou un divertissement guerrier.

Vieux Castor, inlassablement, de porte en porte, d'école en école, de ville en ville, et jusqu'à l'autre bout du monde, Vieux Castor se fit le pèlerin du Scoutisme Eclaireur de France.

Il dirigea des sorties et des camps dans toutes les villes de France, et de l'Union Française.

A Cappy il enseigna des milliers de chefs. Il prononça d'innombrables conférences et fit sur le scoutisme un nombre considérable d'articles. Il consacra à la direction du Mouvement toutes ses forces au détriment de sa santé.

Et sous son impulsion les Eclaireurs de France ont pris conscience d'eux-mêmes. Des jeunes chefs qu'il avait formés sont venus l'aider pour former le beau Mouvement dynamique auquel vous êtes fiers d'appartenir.

Guide sûr, compagnon hardi et joyeux, toujours prêt à aider d'un coup de main et à reconforter d'un sourire, nul ne l'entendit jamais prononcer une parole blessante ou cruelle.

C'est une grande tristesse que de le perdre. Nous le pleurons tous et nous sentons cruellement le vide qu'il laisse.

Mais son souvenir est une grande force pour les Eclaireurs de France qui veulent réaliser totalement le rêve de Vieux Castor : Unir et rendre plus heureux tous les jeunes de France.

**Le numéro de MARS de l'Écho des Pats sera ce que tu décideras qu'il soit
LE CONGRÈS A PROUVÉ QUE TOUS LES C. P. ÉTAIENT SATISFAITS DE L'ÉCHO DES PATS**

Changement de formule

Aujourd'hui je pose dans le formulaire ci-joint un certain nombre de questions. Si tu t'intéresses à ton journal tu nous répondras *immédiatement*, car de ta réponse dépend l'orientation de « L'Écho des Pats » dès le numéro de février. Car la formule adoptée au Congrès est à trop longue échéance pour être réalisable.

Vous avez tous souhaité longue vie à *L'Écho des Pats* et les vœux que je reçois tous les jours en ce début d'année 1947 sont très encourageants, et pourtant rien n'est aussi précaire que la vie même de notre journal.

Si pendant un an *Millepattes* a fait de l'équilibre pour te l'offrir gracieusement, il apparaît aujourd'hui que ce n'est plus possible, et crois-moi si je te dis que je suis le premier à le regretter.

Nous venons avec l'équipe *Millepattes* de tourner le problème dans tous les sens, nous ne voyons pas la possibilité de continuer.

N'oublie pas que ce numéro de *P.E.D.F.* est tiré à 29.000 exemplaires.

Quoi faire ? c'est donc la question que nous te posons dans le bulletin ci-joint avec le formulaire pour l'Annuaire fraternel.

Nous te proposons 4 solutions :

1° Un abonnement à *L'Écho des Pats* à 100 fr. pour un an ou à 60 fr. pour six mois, en faire un journal un peu plus volumineux avec roman et nouvelle (8 pages au lieu de 4), avec petites annonces gratuites.

2° Un abonnement à *L'Écho des Pats* plus réduit, 60 fr. pour un an et 35 fr. pour six mois, avec petites annonces payantes (voir article changement de formule).

Dans ces deux cas donner la possibilité aux E.D.F. d'être abonnés à moitié prix ou même gratuitement s'ils trouvent des abonnés (1 ou 2) des associations étrangères.

3° Prendre trois ou quatre pages de *P.E.D.F.* et y mettre les nouvelles mises habituellement dans *L'Écho des Pats* (supprimer les nouvelles ou le roman de *P.E.D.F.*).

4° Supprimer *L'Écho des Pats* purement et simplement.

5° Vois-tu une autre solution, à toi de nous la proposer.

Nous avons rassemblé dans le bulletin encarté toutes les questions auxquelles nous te demandons de répondre (*Annuaire fraternel*, *Kim*, *Calendrier* et *Echo des Pats*), joins à ta réponse si tu le désires et cela nous aiderait, quelques desiderata ou opinions que tu peux avoir sur ce sujet. J'espère être d'ici peu débordé de courrier. Très fraternellement.

Alain KAPPERER.

Tout éclaireur qui nous trouve un dépositaire pour les cahiers et éditions *Millepattes* reçoit un livre en prime, ou un abonnement de trois mois à *Millepattes* à son choix.

Aux Chefs et Eclaireurs d'Afrique

Le rédacteur en chef de *P.E.D.F.* envisage une grande tournée (départ fin août), Maroc-Algérie (sud), A.O.F., A.E.F., en automobile avec deux Chefs et deux Eclaireurs tirés au sort parmi des volontaires (durée du voyage 4 mois). Il demande à tous les chefs susceptibles de l'aider dans cette entreprise de bien vouloir lui écrire.

MILLEPATTES édite des programmes passe-partout qui peuvent être très utiles pour y encarter vos programmes de fêtes de troupe ou de groupe. Demander les conditions à *MILLEPATTES*.

L'Écho des Pats sera divisé en deux parties. Une partie de nouvelles proprement dites de la vie des patrouilles. Nouvelles envoyées par des patrouilles d'Eclaireurs Français ou étrangers.

Une autre partie composée de demandes de correspondants ou toutes autres petites annonces.

Les nouvelles proprement dites de la vie des patrouilles seront donc choisies parmi les plus sensationnelles qui nous seront envoyées de toutes parts.

Ces nouvelles seront rémunérées de la façon suivante :

Toute patrouille mentionnée dans *L'Écho des Pats* en dehors des petites annonces, aura sa bibliothèque de patrouille abonnée pour trois mois ou six mois à *Millepattes* (à chaque nouvelle envoyée par les patrouilles, mentionner correctement le nom et l'adresse du C.P. responsable).

D'autre part, les demandes de correspondances ou toutes autres petites annonces devant être mentionnées dans *L'Écho des Pats* à la demande d'un Eclaireur devront être accompagnées du montant de cette petite annonce, à savoir : 30 francs la ligne de 37 lettres, signes ou espaces : Exemple :

Une annonce comme celle-ci :
Jean Dupont, 27, avenue de l'Observatoire, Clermont-Ferrand, C.P. des Renards désire correspondre avec un autre C.P. Renard.

Représente : 121 lettres ou espaces, soit trois lignes et demie.

En tous les cas, dans toutes les annonces qui nous parviennent pour insertion, nous demandons que l'adresse soit indiquée de façon précise afin que la correspondance se fasse directement entre les intéressés.

D'autre part, nous demandons que le titre Eclaireurs soit indiqué clairement, tel que C.P. des Renards de la troupe X (cette mention ne figurera pas forcément dans l'annonce mais pour nous elle sert de justificatif).

L'Écho des Pats est ouvert à tous les Eclaireurs français ou étrangers, tel est le vœu, comme nous le disions plus haut du Congrès National de chefs de patrouilles.

En conséquence, nous pensons, dans le prochain numéro de *L'Éclaireur de France*, encarter deux *Echo des Pats* afin que chaque éclaireur puisse diffuser à un éclaireur étranger à notre Mouvement français ou étranger. Ma's déjà nous demandons aux 1.000 C.P. ou autres ayant participé au Congrès, de réaliser ce vœu en faisant savoir à leurs camarades des autres Associations françaises ou étrangères, qu'ils peuvent dès maintenant, envoyer des nouvelles de leur patrouille et qu'elles paraîtront au même titre que les autres.

Il ne tient donc qu'à vous que *L'Écho des Pats*, en cette année du Jamboree devienne un journal scout international et je pense personnellement que les Eclaireurs de France, par leur position, peuvent sans objection, en être les animateurs.

Nous avons reçu ce jour mille cartes d'abonnements pour *L'Éclaireur de France*. Si tu veux recevoir ta revue du mois de février et les autres, insiste auprès de ton chef de troupe pour qu'il se renseigne si les cartes ont bien été envoyées à l'Association. Nous avons reçu 1.000 cartes pour 1947 et nous en avions 19.000 pour 1946. Le numéro de février ne sera envoyé qu'à ceux dont nous aurons reçu la carte.

Eclaireurs et Démocratie

Le numéro de *L'Éclaireur de France* de février sera consacré au Congrès de chefs de patrouille. Pourtant, *L'Écho des Pats*, étant un journal d'actualités a cru devoir présenter dès aujourd'hui, le rapport de la séance plénière du lundi 30 décembre au matin :

Différents vœux ont été émis par chaque Commission et c'est à la suite du vœu de la Commission, Périodiques que *L'Écho des Pats* a décidé les grands changements que vous lisez par ailleurs dans le compte rendu qui va suivre.

Le Président de la séance plénière était le Commissaire National Henry Gourin. Nous avons laissé volontairement les textes tels qu'ils ont été pris par la sténotypiste du camp.

1^{er} CONGRÈS NATIONAL

des Eclaireurs de France (C. P.)

CAMP DES LOGES, ST-GERMAIN-EN-LAYE
30 décembre 1946, 9 h. 30

La séance plénière est ouverte à 9 h. 30, sous la Présidence de M. le Commissaire National Gourin, Président.

M. le Président. — Nous avons un temps extrêmement limité. Par conséquent, je vous demanderai, dans vos interventions, d'être nets, extrêmement précis. Evitez tout bavardage inutile, sans quoi nous prendrions trop de temps, étant donné le nombre de commissions.

Voici comment vont se dérouler les débats. Il y avait un certain nombre de commissions, onze exactement, dont deux ont été bloquées pour n'en faire qu'une seule par la suite. Il y en aura donc dix. Chacune de ces commissions, chacun plutôt des rapporteurs des commissions, à la suite des débats que les garçons ont eus entre eux, que vous avez eus entre vous, chacun de ces rapporteurs a présenté un petit rapport. J'espère qu'il sera court, qu'il se terminera autant que possible par un vœu ou par une motion.

Nous allons écouter ce que les commissions ont ainsi codifié, ont ainsi mis au net. Si nous sommes satisfaits sur l'ensemble, nous émettrons un vote. Nous émettrons un avis et nous soumettrons au Commissariat National des Eclaireurs de France ou au comité directeur s'il y a lieu les vœux que vous aurez émis.

Si une discussion doit s'ouvrir, je vous demande, nous serons obligés de le faire, je vous demande de la limiter. Je donnerai la parole à vous-mêmes, mais à un certain nombre, deux ou trois interventions pour ou contre, et si nous sentons que le débat se prolonge, nous reporterons le vœu au prochain Congrès des chefs de patrouille.

La parole est au rapporteur de la commission Périodiques. Le rapporteur va vous lire le vœu, assez long, va vous lire les résolutions de la commission Périodiques, article par article, de telle sorte que nous ne soyons pas obligés de reprendre le vœu après une lecture qui serait peut-être un peu longue.

Rapporteur de la commission Périodiques. — La commission des Périodiques, réunie en séance au camp des Loges les vendredi et samedi derniers, présente les vœux suivants :

1° Un peu plus de régularité dans les envois de l'« Eclaireur de France ». (Applaudissements).

M. le Président. — Je mets cette partie de vœu aux voix.

(Suite de la page 1, col. 3)

Vote à main levée. Unanimité. Adopté.

Rapporteur. — 2^o Pour la présentation des photos, nouvelles qu'on a vues déjà deux ou trois fois dans les « Eclaireur de France » des deux dernières années.

M. le Président. — Nous sommes entièrement d'accord, oui.

Rapporteur. — 3^o Un éditorial mensuel faisant réellement le point et sans trop de latus moralisateurs.

M. le Président. — Alors, nous y sommes. Qu'est-ce qui demande la parole sur le point éditorial ? Nous sommes d'accord ? Oui, Je voudrais cependant que tu expliques un peu ce que la commission Périodiques a entendu par « faisant réellement le point ».

Rapporteur. — Que les Eclaireurs se sentent soutenus et voudraient qu'on s'intéresse à eux et que tous les mois, les commissaires généraux leur disent leur avis sur la marche de la Fédération.

M. le Président. — C'est le sens de cette partie du vœu. Qu'est-ce qui demande la parole sur ce point précis, qui apporte un éclaircissement ?

Un Eclaireur. — Un éditorial préparé par province.

M. le Président. — Il n'est pas possible de faire paraître un éditorial par province, étant donné que le journal est national et si nous faisons un éditorial par province, il faut faire autant d'éditions qu'il y a de provinces. Qui demande la parole ?

Un Eclaireur. — J'estime que « L'Echo des Pats » suffit largement.

M. le Président. — Suffit pour quoi ? Je vous en prie, si vous n'avez pas compris, ce qu'il a dit, vous ne le comprendrez pas mieux en ne le laissant pas parler. Alors ?

Le même Eclaireur. — « L'Echo des Pats » suffit aux relations interpatrouilles. Que les commissaires expliquent ce qu'ils veulent.

M. le Président. — Il n'est pas fait pour les commissaires, « L'Echo des Pats ».

Le même Eclaireur. — Lors du Congrès, on expliquait dedans tout ce qu'il fallait faire.

M. le Président. — Tu estimes que « L'Echo des Pats » suffit et que l'éditorial n'est pas nécessaire. Tu estimes que « L'Echo des Pats » remplace l'éditorial. Qui demande la parole pour ou contre cet argument ?

Un Eclaireur. — Dans « L'Echo des Pats », on lit les nouvelles de toutes les patrouilles, donc on peut très bien se rendre compte de la marche de l'Association.

Un Eclaireur. — L'éditorial devrait paraître seulement tous les trimestres.

M. le Président. — Nous passons au vote. Quels sont ceux qui sont d'avis que chaque numéro de l'« Eclaireur de France » contienne, je ne dis pas sous quelle forme, mais contienne un éditorial ?

Vote à main levée. Quelques avis contraires seulement.

Quels sont ceux qui sont d'avis que cet éditorial ne se présente pas sous une forme moralisatrice ?

Vote à main levée. Quelques avis contraires seulement.

Vous êtes donc de l'avis de la commission.

Le rédacteur de l'« Eclaireur de France » demande la parole.

M. Kapferer. — Je voudrais savoir si un éditorial comme celui sur les chefs de patrouille isolés est considéré comme un éditorial moralisateur ?

Assemblée. — Non.

Rapporteur. — 4^o Suppression des numéros spécialisés qui ne s'adressent qu'à une minorité.

M. le Président. — Encore une fois, je vous fais une remarque, ce n'est pas en criant Oui ou Non que vous ferez donner une conviction à quelqu'un, c'est en lui donnant des arguments. Par conséquent, si vous avez des arguments pour ou contre, vous êtes libres de les exprimer, mais ce

n'est pas en hurlant ou en sifflant, ce ne sont pas des mœurs de réunion publique.

Un Eclaireur. — Il ne pourrait pas donner quelques éclaircissements, je ne sais pas ce qu'il veut dire par là.

M. le Président. — J'explique sa pensée qui, pourtant, paraît claire.

Il y a, dans l'année, un certain nombre de numéros qui, sans être spécialisés comme dit la commission, sont, du moins, centrés. Il y a eu, par exemple, un numéro plus ou moins centré sur l'aventure, un numéro plus ou moins centré sur l'exploration, un numéro plus ou moins centré sur la nature, etc... Vous voyez le genre. Il est bien entendu que tout ce que le numéro contient ne parle pas uniquement de cette chose-là mais l'ensemble du numéro parle d'une chose essentiellement. Exemple : le numéro que vous avez eu sur le camp, au mois de juin dernier, autant que je me rappelle, et qui donnait des indications extrêmement diverses sur la tenue de la patrouille au camp. Voilà ce qu'il appelle des numéros spécialisés. Qui demande la parole sur le vœu de cette commission ?

Un Eclaireur. — La commission prétend que ces numéros s'adressent à une minorité, c'est partiellement inexact, parce que, malgré tout, un article sur le local intéresse tous les Eclaireurs de patrouille.

Un Eclaireur. — Un numéro spécialisé est beaucoup plus précis que s'il y a plusieurs choses dans le même numéro.

M. le Président. — C'est une opinion. Qui demande encore la parole ?

Un Eclaireur. — Par exemple le numéro spécialisé sur la nature, ceux qui n'étaient pas naturalistes n'ont presque pas lu le journal.

Un Eclaireur. — Il me semble qu'il peut bien y avoir un numéro centralisé, même s'il n'intéresse qu'une minorité, parce que ce sera bien plus détaillé que dans tous les autres numéros.

Un Eclaireur. — Je réponds à celui d'en-bas qui disait que le numéro spécialisé sur la nature n'avait presque pas été lu. Tout bon Eclaireur doit, devrait être un peu naturaliste et c'est une occasion de s'instruire.

Un Eclaireur. — Les C.P. n'ont qu'à faire la différence entre l'« Eclaireur de France » de février et celui de juillet. Ils verront la différence entre un numéro pas centralisé et un centralisé.

M. le Président. — Rappelle-nous les sujets.

Le même Eclaireur. — Je ne sais pas exactement, mais enfin...

M. le Président. — Il me semble bien que ce n'est pas un Eclaireur, c'est un Routier de service qui parle.

Protestations des Routiers de service dans la salle.

M. le Président. — Je mets donc le vœu aux voix et je le rappelle : La commission demande qu'il n'y ait plus de numéros centralisés, de numéros spécialisés, de numéros qui soient centrés plus exactement sur un thème. Lis exactement le texte.

Rapporteur. — Suppression des numéros spécialisés ne s'adressant forcément qu'aux minorités.

M. Jean Estève. — Je crois que tout le monde est d'accord pour qu'il n'y ait pas de numéros spécialisés de l'« Eclaireur de France », qui n'intéressent qu'une minorité. Il est évident que si on fait un numéro spécialisé de l'« Eclaireur de France » qui ne traite que des mœurs des escargots pendant les douze pages du numéro, cela n'intéressera qu'un nombre restreint de lecteurs. Seulement, on peut centrer un numéro sur un point particulier, comme le camp, qui intéresse tous les Eclaireurs.

Je propose un amendement au vœu de la commission, c'est qu'on maintienne la première partie, c'est-à-dire suppression des numéros centrés qui n'intéressent qu'une minorité pour éviter un numéro sur la vitesse des

escargots, mais ensuite, maintien des numéros centrés sur les grandes activités de la vie scout.

M. le Président. — Veux-tu lire la nouvelle rédaction du vœu.

Rapporteur. — Suppression des numéros spécialisés ne s'adressant qu'à une minorité. Maintien des numéros centrés sur les grandes activités scout.

M. le Président. — Je mets les deux parties du vœu aux voix et successivement.

Première partie : suppression des numéros spécialisés ne s'adressant qu'à une minorité d'Eclaireurs.

Vote à main levée. Quelques avis contraires seulement.

Seconde partie du vœu : maintien des numéros centrés sur les grandes techniques scout.

Vote à main levée. Quelques avis contraires seulement.

Les deux parties du vœu sont adoptées.

Rapporteur. — 5^o Suppression des articles de technique dans l'« Eclaireur de France », si ce n'est les astuces de camp, les astuces inédites et réalisables et des notions de topographie qui font trop souvent défaut.

Je ne sais si vous êtes de l'avis de la commission, beaucoup d'Eclaireurs ne sont pas très calés en topographie ?

M. le Président. — Qui demande la parole sur ce vœu de la commission ?

Un Eclaireur. — Je voudrais savoir ce que l'orateur entend par technique.

M. le Président. — L'orateur va expliquer ce qu'il entend par technique.

Rapporteur. — J'entends par technique tout ce que l'on peut trouver en dehors de l'« Eclaireur de France » sur les manuels.

M. le Président. — Qui demande la parole ?

Un Eclaireur. — Il me semble qu'on pourrait généraliser le vœu de la commission comme le point précédent, en disant qu'il faut conserver tous les articles de technique relatifs aux grandes activités scout et supprimer les détails.

Un Eclaireur. — La topographie se trouve sur les bouquins.

Un Eclaireur. — Je crois que ce que l'on trouve sur les manuels est abstrait tandis que ce qu'on trouve sur l'« Eclaireur de France » est plus concrétisé.

M. le Président. — Je vous transmets le vœu de ce chef de patrouille. Il dit que ce que l'on trouve sur l'« Eclaireur » n'a pas toujours le même aspect que ce que l'on trouve sur les manuels. C'est peut-être le même fond, mais ce n'est pas la même manière. C'est la même matière, mais ce n'est pas la même manière. Est-ce votre avis, avez-vous à parler sur ce sujet-là ? Il le trouve plus abstrait sur les manuels et présenté d'une façon plus vivante sur l'« Eclaireur ».

Rapporteur. — En parlant ainsi, la commission pensait surtout aux articles nature qui n'intéressent pas grand monde. (Protestations).

Ils sont tout à fait abstraits. Moi, il me semble, à mon avis, que ce n'est pas dans un livre, dans un bouquin qu'on apprend à connaître les plantes, les arbres.

M. le Président. — Qui demande la parole sur ce point précis de l'article nature.

Un Eclaireur. — On ne peut pas étudier dans la nature ce qu'on n'a pas déjà étudié sur les bouquins.

M. le Président. — Tu veux dire que si on n'a pas été au contact de spécialistes, on ne peut pas entrer en contact avec la nature tout seul et tu estimes que l'« Eclaireur » est un de ces documents nécessaires. Une autre opinion ?

Un Eclaireur. — La plupart du temps, les noms qu'on nous donne des arbres ou de la nature, on ne les rencontre jamais. (Protestations).

M. le Président. — Je me permets une légère intervention, à propos précisément de la nature, parce que je me suis aperçu, dans les visites faites

Rapport complet de la discussion sur les vœux de la Commission « Périodiques »

dans les différents groupes, soit par les assistants ou par moi-même, par les assistants de province également ou dans les différents camps, je me suis aperçu que cette technique de la nature qui est une technique essentielle, du scoutisme tend à passer au second, troisième, quatrième, au dernier plan. L'Éclaireur est à peine capable maintenant de distinguer une feuille de cerisier d'avec une pomme de terre et cela ne va quère au delà. (Protestations).

J'ai à peine exagéré, n'est-ce pas, pour bien vous faire comprendre.

Je voudrais que vous ne disiez pas, par exemple, que la topographie est une technique essentielle, alors que la nature est une technique secondaire. Il est bien entendu que parmi nos moyens, les moyens qui font partie des techniques scouts, la nature est un des moyens essentiels. Voyez un peu la place qu'elle tient dans le livre du fondateur B.-P., où elle occupe 8 chapitres. (Applaudissements).

Par conséquent, attention, elle présente une certaine aridité, elle présente des difficultés qui sont précisément ces difficultés qui doivent nous accrocher et nous ne les vaincrons pas si nous n'avons pas à côté de nous un secours, sous la forme de manuels plus ou moins spécialisés ou d'articles plus ou moins précis paraissant dans l'« Éclaireur » ou d'autres revues.

Alors, quels sont ceux qui sont d'avis de maintenir ce vœu de la commission ? Je redis le vœu : suppression des articles techniques, sauf ceux qui intéressent les astuces de camp et la topographie.

Vote à main levée. Majorité d'avis contraires.

Cette partie du vœu est annulée.

Rapporteur. — 6° Remplacement de la page du C.P. qui s'adresse particulièrement aux C.P. et ne s'adresse qu'à eux par des chroniques du genre « Éléphant bleu ».

M. le Président. — Je crois, vous êtes parfaitement au courant, qu'il n'y a pas besoin de revenir sur le détail. Vous avez vu que depuis quelque temps paraissait une page qui s'appelait « La Page du C.P. ». Quels sont ceux qui sont d'avis de la suppression de cette page ?

Vote à main levée. Majorité d'avis contraires.

M. le Président. — Quels sont ceux qui sont maintenant d'avis de présenter cette page du C.P. sous la forme qu'elle a eue il y a deux, trois ou quatre mois, lorsqu'il s'agissait de la chronique de l'Éléphant bleu ?

Quels sont ceux qui sont d'avis, je le répète, pour que le vote soit plus clair, de présenter les articles s'adressant plus particulièrement aux C.P. pour la conduite même de leurs patrouilles, sous la forme des articles ayant paru sous le nom de « Chronique de l'Éléphant bleu » il y a deux, trois ou quatre mois ?

Vote à main levée.

Majorité d'avis du remplacement par le genre « Chronique de l'Éléphant bleu ».

Rapporteur. — 7° La commission réclamée dans l'« Éclaireur de France » des jeux sportifs plus nombreux et pouvant être joués en patrouille.

M. le Président. — Quels sont ceux qui sont de cet avis ?

Vote à main levée. Peu d'avis contraires. Adopté.

Rapporteur. — Suite de l'article : de temps en temps des pages humoristiques.

M. le Président. — Qui demande la parole sur ce point ?

Un Éclaireur. — Dans l'« Éclaireur de France », en général, il n'y a pas besoin de petites astuces pour faire « rigoler ». Il y a d'autres journaux pour cela.

Un Éclaireur. — Le journal des Scouts de France qui atteint plus de Scouts que d'Éclaireurs fait pourtant paraître une page humoristique par numéro.

Un Éclaireur. — Je demande des

articles humoristiques, mais ayant trait à la vie du scoutisme.

Rapporteur. — Oui, évidemment, c'est cela.

Un Éclaireur. — Sans faire une page humoristique, on pourrait faire une page de récréation ayant trait principalement au scoutisme.

M. le Président. — C'est ce qu'on demande au fond, je crois.

Rapporteur. — Oui, oui.

Un Éclaireur. — Un genre comme « Les indiscrétions de Till », racontées en humoristique.

M. le Président. — Je mets l'article aux voix. Quels sont ceux qui demandent l'introduction régulière dans l'E.D.F. d'une page récréative comportant des dessins, des récréations de tous genres, dans le sens qu'on a dit tout à l'heure, c'est-à-dire se rapportant à la vie scout ?

Vote à main levée. Presque pas d'avis contraires. Adopté.

Rapporteur. — 8° Nous réclamons instamment un chant m. m. ou non par numéro d'« Éclaireur de France ».

M. le Président. — Qui demande la parole sur ce point ?

Un Éclaireur. — Il me semble que si on rajoute des chants, des pages humoristiques, il ne restera plus de place pour le reste. Il faudrait augmenter le nombre de pages de l'« Éclaireur ».

M. le Président. — Kapferer, veux-tu expliquer pourquoi on ne peut pas augmenter le nombre de pages ?

M. Kapferer. — Je l'ai expliqué au rapporteur.

Rapporteur. — C'est pour des raisons financières.

M. le Président. — Comme le budget n'est pas extensible, lorsqu'on arrive à un certain moment, il faut condenser le nombre de pages en un nombre de pages réduit.

Qui demande la parole sur le point précis de tout à l'heure, c'est-à-dire l'introduction d'un chant dans chaque numéro ?

Un Éclaireur. — A ce moment-là, l'« Éclaireur de France » ne suffirait pas, il n'y a qu'à aller chez un libraire et acheter un chansonnier, c'est plus rapide.

Un Éclaireur. — Comme dit le C.P., il y a des chansonniers, alors on n'a qu'à mettre simplement des chants inédits dans l'« Éclaireur de France ».

M. le Président. — Il s'agit, dans l'esprit de la commission, de chants inédits, il ne s'agit pas de reprendre les chants déjà parus sur le chansonnier.

Un Éclaireur. — Il n'est pas à la portée de tout le monde de comprendre la musique.

Un Éclaireur. — Il n'y a pas besoin d'avoir un chant par numéro, on n'a qu'à en mettre un tous les deux ou trois numéros.

M. le Président. — Voici une formule nouvelle qui me permet de demander encore à un de vous de parler sur ce point-là.

Un Éclaireur. — Je voudrais bien savoir combien il y en a ici dans la salle qui savent les chants qui ont déjà paru sur l'« Éclaireur » ?

M. le Président. — Nous en avons déjà chanté plusieurs ici.

Un Éclaireur. — Sur les chansonniers, les mimes ne sont pas imprimés tandis que sur l'« Éclaireur » ils le sont.

M. le Président. — Je mets le vœu aux voix. Quels sont ceux qui, selon le vœu de la commission, demandent l'introduction dans chaque numéro, d'un chant nouveau, bien entendu ?

Vote à main levée. Avis contraires en majorité.

Je mets aux voix l'amendement proposé tout à l'heure. Quels sont ceux qui demandent, dans deux ou trois numéros par an, puisqu'on a dit tous les deux ou trois, ou quatre numéros, d'un chant nouveau dans l'E.D.F. ?

Vote à main levée. Presque pas d'avis contraires.

Le vœu sera donc modifié dans ce sens.

Rapporteur. — 9° Etant donné l'échelonnement de la parution de l'E.D.F., nous réclamons la suppression des romans et le remplacement par des nouvelles paraissant périodiquement.

M. le Président. — J'éclaircisse le vœu de la commission : la commission entend par romans des articles se suivant sur deux, trois ou quatre, ou cinq numéros, et la commission veut faire entendre que ces numéros paraissent mensuellement, parfois même au bout de cinq semaines, on ne se rappelle pas toujours parfaitement ceux qui avaient paru dans le numéro précédent, et elle demande le remplacement de ces romans qui s'allongent par des nouvelles, c'est-à-dire des articles romancés évidemment, mais limités à un numéro. Voilà le vœu de la commission. Nous n'avons pas le temps de prendre la parole sur ces points qui paraissent très clairs. Quels sont ceux qui sont d'avis de la suppression du roman et du remplacement par les nouvelles ?

Vote à main levée. Presque pas d'avis contraires. L'article de la commission est adopté.

Rapporteur. — Nous allons maintenant passer à « L'Echo des Pats ». Nous réclamerions un peu moins de publicité dans « L'Echo des Pats ».

M. le Président. — Es-tu au courant de la valeur de la publicité dans « L'Echo des Pats » ? Peux-tu le dire à tes camarades ?

La publicité n'a été introduite dans « L'Echo des Pats » que pour le payer lui-même. Je passe rapidement. Quels sont ceux qui sont d'avis de supprimer la publicité de « L'Echo des Pats » ?

Vote à main levée. L'article de la commission est refusé.

Rapporteur. — Nous émettons le vœu de voir grandir « L'Echo des Pats » et d'en consacrer une partie aux autres fédérations et surtout aux Éclaireurs étrangers.

M. le Président. — Tu veux élargir en quelque sorte le contact entre patrouilles, qui a pu être élargi par « L'Echo des Pats », l'élargir aux autres associations qui pratiquent le scoutisme en France et surtout aux autres Associations qui pratiquent le scoutisme à l'étranger. Qui demande la parole ?

Un Éclaireur. — Il serait bon de savoir si ce seront les Éclaireurs de France qui paieront le prix de cette revue, de cette partie de revue qui sera réservée aux autres Éclaireurs ?

M. le Président. — Je précise que « L'Echo des Pats » n'est pas une création « Éclaireur de France », c'est une création « Millepattes », comme son nom l'indique d'ailleurs, que « Millepattes » s'adresse aussi bien à toutes les associations de scoutisme en France qu'aux associations étrangères qui désirent lire cette publication en français, publicité non payée.

Je mets aux voix l'article de la commission désirant que des démarches soient entreprises pour que cet « Echo des Pats » généralise les contacts entre les patrouilles des différentes associations et avec les associations étrangères.

Vote à main levée. Peu d'avis contraires. Adopté.

Rapporteur. — Nous proposons l'envoi de deux numéros à chaque garçon en même temps que l'« Éclaireur de France », ce qui permettra aux Éclaireurs de les distribuer et de récupérer ainsi des abonnements qui donnent définitivement vie à l'« Echo des Pats ».

M. le Président. — Quels sont ceux qui sont d'avis de demander l'envoi de deux numéros supplémentaires avec chaque numéro d'abonnement.

Vote à main levée. Majorité d'avis contraires.

Le rédacteur de l'E.D.F. demande la parole sur ce point précis.

M. Kapferer. — Je voudrais vous donner quelques explications, parce que je crois qu'il s'est mal expliqué.

Jusqu'à présent, « L'Echo des Pats » a vécu dans des conditions extrêmement difficiles, mais vous les avez toujours eus depuis le premier numéro du mois de janvier.

Nous avons pensé, et j'en ai parlé au secrétaire général, d'étendre « L'Echo des Pats » à toutes les associations et en tout cas ce que je peux annoncer dès maintenant, c'est que « L'Echo des Pats » sera envoyé à toutes les personnes ayant assisté au Congrès, qu'il s'agisse ou non d'un Eclaireur de France. Ce que je voudrais c'est que les représentants des autres associations, autres que les Eclaireurs de France, participent à la vie de « L'Echo des Pats » qui sera déjà un début de journal fédéral et international et, ensuite, qu'ils le fassent connaître autour d'eux, tout en réservant, bien entendu, une majorité de nouvelles aux Eclaireurs de France.

Il est absolument impossible d'étendre indéfiniment « L'Echo des Pats » avec les moyens que nous avons, cela nous coûterait cher. Nous avons pensé ceci, que si nous mettions dans le prochain « Eclaireur de France » — par lequel commencera la formule « Echo des Pats fédéral, international » — que si nous mettions deux « Echo des Pats », un qui serait pour les Eclaireurs de France et un autre remis par l'Eclaireur de France à un camarade d'une autre association, cela nous permettrait de nous étendre et je pense que c'est la seule façon pour nous d'atteindre un peu le public français. Ainsi, vous ferez connaître « L'Echo des Pats » à des camarades et je suis convaincu que vous présenterez très souvent votre revue à des camarades d'autres associations. Qui sont ceux ici qui présentent leur revue à des camarades Scouts de France, etc... ?

Je pense que les autres associations peuvent trouver un intérêt à faire connaître les activités de leurs patrouilles et à des associations étrangères et elles s'abonneraient à « L'Echo des Pats », mais pour les Eclaireurs de France, cela continuerait à être gratuit. La seule chose que je vous demande, c'est que si vraiment vous appréciez « L'Echo des Pats » et que si vous estimez que « L'Echo des Pats » ne peut pas être supprimé, qu'il est nécessaire, c'est qu'il faut que vous fassiez un effort et, depuis un an, c'est nous qui le faisons. Vous en êtes, je crois, satisfaits. Il faut que vous fassiez un effort pour pouvoir trouver à placer un abonnement à « L'Echo des Pats ». Je ne sais pas comment cela va se faire. Pour l'instant, c'est simplement le vœu que je propose, que vous en casiez le plus possible, et nous arriverons à faire, nous, Eclaireurs de France, un journal fédéral et international et vous verrez alors un « Echo des Pats » absolument formidable. (Applaudissements).

M. le Président. — Nous n'avons pas le temps d'entrer dans cette discussion, il y a encore huit commissions.

Je précise qu'il y avait eu malentendu dans ce que le rapporteur avait dit. Il ne s'agissait pas de doubler le numéro de « L'Eclaireur de France », mais de doubler le numéro de « L'Echo des Pats ».

Quels sont donc ceux qui sont d'avis

d'introduire dans un des numéros de l'« Eclaireur de France » un double « Echo des Pats », de telle sorte que l'on puisse, par l'intermédiaire de ce double numéro de « L'Echo des Pats », entrer en rapport avec les garçons des autres associations françaises ou des associations étrangères. Aux voix.

Vote à main levée à l'unanimité.

Rapporteur. — Dernier point, sur « Millepattes ». Pour « Millepattes », nous avons décidé de garder le format et la couverture actuels, étant donné qu'on peut dire que ce format est le plus commode. Evidemment, on pourrait le mettre plus grand...

M. le Président. — Quels sont ceux qui sont d'avis de conserver le format actuel de « Millepattes » ?

Vote à main levée. Unanimité presque complète.

M. le Président. — La commission Périodiques a terminé de vous exposer son travail (Applaudissements) et nous allons chanter ensemble un chant qui a paru sur l'« Eclaireur de France » : « Ensemble nous avons... »
Chant.

Correspondance

Claude Leyrand, 2, rue Grenot, à Besançon (Doubs), S.P. des Lamas, voudrait correspondre avec une patrouille du Centre de l'Afrique Equatoriale.

Charles Baron, 10, rue de Marseille, à Tunis, voudrait correspondre avec un Eclaireur de la Métropole, si possible de Lyon.

Il demande également au nom de la patrouille des Coqs un correspondant pour son journal « Voix des Coqs ». Ce correspondant enverrait une fois par mois un article ou un compte rendu quelconque.

Claude Deschildre, 47, route Nationale à Morbecques, par Hazebrouck (Nord), voudrait avoir un correspondant marocain.

De Belgique, nous recevons les nouvelles suivantes :

La Patrouille des Chamois de la troupe du Tulipier à Bruxelles voudrait correspondre avec une autre patrouille de Chamois de montagne ou de plaine.

S'adresser à Guy Larsen, 9, rue Général-Marc-Arthur, Bruxelles.

Il voudrait correspondre également avec un autre C.P. des Chamois et enfin il désirerait correspondre avec un C.P. ou un Eclaireur anglais.

J. Feidt, C.P. des Cigognes de la troupe Lyautey, collègue de Toul (Meurthe-et-Moselle), demande à correspondre avec un Eclaireur des colonies, Madagascari ou l'Indochine.

Chevreuil Fantaisiste : Yves Longuet, 1 bis, rue des Corbières, Dinard (Ille-et-Vilaine), voudrait correspondre avec un Eclaireur sénégalais.

Il envoie ses vœux de bonne année aux Eclaireurs de Neuilly et de Vanves de la part de deux Eclaireurs qui ont été les voir au grand camp du « Chêne Vert », à côté de Dinard.

Rémy Vriet, avenue de la Gare, à Curay (Vienne), voudrait correspondre avec un Eclaireur des colonies.

Pierre Boigey, Lycée du Mans (Sarthe), voudrait correspondre avec un Eclaireur d'Algérie.

Guy Cozet, Collège de Barbezieux (Charente), désire un correspondant aux colonies.

En ce qui concerne les chapeaux, nous lui signalons qu'il s'adresse directement à la M.E.E., 21, rue Chauchat, Paris.

Et pour s'abonner au journal tchèque, il faut qu'il écrive directement à : Junak, Palace Lucerna Praha II, Stepanaska, Tchécoslovaquie.

Le C.P. de la patrouille des Cerfs de la Troupe du Genêt d'Or d'Oran, désire correspondre avec un C.P. des

AVIS

Il a été trouvé au Congrès des C.P. :
2 fanions de patrouille, Chevaliers castors Rouen, et un avec peau de serpent.

2 chapeaux scouts.
1 paire de chaussure.
3 quarts.
7 assiettes.
1 gamelle.
1 couvercle de gamelle.
3 brosses à dents.
1 peigne.
1 crayon noir.
2 stylos.

1 couteau de poche.
2 poignards de camp.
1 lampe de poche.
2 brosses à chaussure.
2 portefeuilles dont 1 de montagne.
5 cuillères.
5 fourchettes.
1 mouchoir.
3 serviettes de table.
2 foulards (1 bleu), (1 bleu bordé orange).
1 paire d'espadrilles.

1 béret.
2 chandails, 1 bleu et un vert.
2 serviettes de toilette.
1 culotte.
10 paires de gants.
4 paires de chaussettes.
1 ceinture.
2 vestes de pyjama.
2 pantalons de pyjama.
1 chemise de nuit.
1 chemise.

Tous ces objets sont à la disposition des propriétaires. Nous écrire en donnant quelques précisions, joindre un timbre pour la réponse.

- UNE INDUSTRIE FRANÇAISE - CÉLÈBRE DANS LE MONDE ENTIER

Les montres de Besançon sont réputées dans tous les pays du monde pour leur robustesse, leur fini, leur élégance.

Tous ceux qui déplorent la rareté des montres de qualité noteront avec plaisir que la « Diffusion horlogère » de Besançon reprend ses livraisons directes au public. Perfection d'avant-guerre prix avantageux dus à la suppression des intermédiaires, garantie effective d'échange ou remboursement : autant de bonnes raisons pour réserver vos commandes à la « Diffusion Horlogère », 14, rue de la Grange, Besançon. Catalogue gratuit sur simple demande.
N'attendez pas !

Les exigences de l'actualité nous obligent à reporter à « L'Echo des Pats » de février une partie de notre « Correspondance » et notre rubrique « Nouvelles en pagale ». Nous nous en excusons auprès de nos lecteurs.

Cahors, Imp. Coueslant - 74.332



Eclaireurs !

Pour obtenir des tentes la saison prochaine
Faites-vous inscrire dès à présent
Matériel Sport Camping

SPECIAL CAMPING

16, Boulevard Voltaire, PARIS, XV^e

Catalogue Camping 10 fr.

© Reproduction par LaToileScoute.net - Tous droits réservés

Tout lecteur de " l'Echo des Pats "

doit retourner cette feuille non découpée à " l'Echo des Pats "

66, Chaussée d'Antin, Paris, 9^e, au plus tard le 1^{er} Mars

Avant tout désires-tu que " l'Echo des Pats " soit comme nous te le proposons à la solution 1, 2, 3, 4 (voir page 1 de " l'Echo des Pats "), ou vois-tu une autre solution, auquel cas écris-nous-la au dos. (Entourer le chiffre correspondant à la solution préférée).

Nom Prénom

Adresse Ville

Observations (écrire au dos).

Kim 1947 - Kim du Jamboree

As-tu ton Kim ? Tous les garçons de ton groupe ont-ils le leur ?

Demande au délégué local à l'administration d'en passer commande au moyen du bulletin ci-joint.

Prix de vente au public 39 fr.

Prix de vente aux groupes :

De 10 à 100 35 fr.

Au-dessus de 100 25 fr.

Calendrier 1947

Il en reste un certain nombre d'exemplaires qui seront livrés aux groupes, par 20 minimum, au prix de 10 fr. l'exemplaire.

BON DE COMMANDE à renvoyer

à l'Echo des Pats, 66, Chaussée d'Antin

Veuillez m'adresser :

..... Calendriers 1947,

..... Kims du Jamboree, pour lesquels

je vous envoie ce jour la somme de fr.

par (mode de paiement).

Nom :

Fonction Scoute :

Nom de l'Unité pour laquelle la commande est faite :

Nom et adresse du Chef de Groupe :

ANNUAIRE FRATERNEL 1947

Une mise à jour de l'Annuaire fraternel doit être faite pour 1947, sous la forme d'un supplément à l'Annuaire 1946.

On sait que l'Annuaire fraternel mentionne le nom de tous les Eclaireurs de France désireux de rendre service à leur camarade étranger à leur ville. Le but de cet Annuaire est donc de faire une véritable chaîne d'hospitalité à travers la France, l'Empire, et même l'étranger.

Il ne s'agit pas pour les Eclaireurs d'héberger leurs camarades, mais de leur rendre service de toutes les façons possibles et de les dépanner. Afin de ne pas tirer inutilement des exemplaires de l'Annuaire, nous te demandons de bien vouloir remplir exactement le formulaire ci-joint.

D'une part, il s'adresse à ceux déjà inscrits à l'Annuaire.

D'autre part, il s'adresse à ceux désireux de s'inscrire cette année.

Egalement, à ceux désirant ne plus paraître dans l'Annuaire fraternel.

Enfin, à ceux ne voulant pas être inscrits, mais désireux de le recevoir.

Nous demandons de renvoyer cette fiche avant le 1^{er} mars 1947.

ANNUAIRE FRATERNEL 1947

A renvoyer à l'Echo des Pats
66, Chaussée d'Antin, Paris, 9^e

Nom Prénom

Age Fonction scoute

Adresse

Ville Départ

Es-tu déjà inscrit dans l'Annuaire 1946 ?

OUI

NON

Si oui, désires-tu recevoir le supplément 1947 ?

OUI

NON

Si tu n'es pas inscrit dans l'Annuaire 1946, désires-tu être inscrit dans le supplément 1947 ?

OUI

NON

Désires-tu recevoir l'Annuaire et son supplément ?

OUI

NON

(Le prix de l'Annuaire et de son supplément sera d'environ 60 francs. Le supplément seul (pour ceux déjà inscrits en 1946) environ 25 francs).

Toi qui as fait des photographies au Congrès des C. P., envoie-nous des exemplaires

Elles te seront remboursées ou retournées dans les huit jours